

EXTRAIT  
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL - 82

L'AN DEUX MILLE QUINZE LE 29 janvier (29/01/2015)

Le Conseil municipal de la Commune de Moissac étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation faite le 23 janvier, sous la présidence de Monsieur HENRYOT Jean-Michel, a été appelé à délibérer sur les questions suivantes :

**ÉTAIENT PRÉSENTS:** M. Jean-Michel HENRYOT, **Maire,**

Mme Colette ROLLET, M. Daniel BOTTA, Mme Maïté GARRIGUES, M. Michel CASSIGNOL, Mme Maryse BAULU, M. Jean-Luc HENRYOT, Mme Muriel VALETTE, M. Daniel CALVI, M. Jérôme VALETTE, **Adjoints,**

Mme Anne-Marie SAURY, Mme Pierrette ESQUIEU, M. Pierre FONTANIE, Mme Eliette DELMAS, Mme Christine HEMERY, M. Maurice ANDRAL, Mme Fabienne MAERTEN, Mme Fabienne GASC, Mme Sabine AUGÉ, M. Jean-Luc GARRIGUES, M. Mathieu RICHARD, M. Aïzen ABOUA, M. Pierre GUILLAMAT, M. Gilles BENECH, Mme Marie CASTRO, Mme Valérie CLARMONT, M. Gérard VALLES, Mme Christine FANFELLE, Mme Marie-Claude DULAC, **Conseillers Municipaux**

**ÉTAIENT REPRÉSENTÉS :**

Mme Michèle AJELLO DUGUE (représentée par M. Jean-Michel HENRYOT), M. Franck BOUSQUET (représenté par M. Gérard VALLES), M. Patrice CHARLES (représenté par Madame Marie-Claude DULAC), **Conseillers Municipaux.**

**ÉTAIT ABSENT :**

M. Michel PIRAME, **Conseiller Municipal.**

M. Jérôme VALETTE est nommé secrétaire de séance.

14 – 29 Janvier 2015

**PATRIMOINE – DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DE L'ÉTAT (MINISTÈRE DE LA CULTURE – DRAC MIDI PYRENEES), DU CONSEIL REGIONAL MIDI-PYRENEES ET DU CONSEIL GENERAL DE TARN ET GARONNE EN VUE DE LA RESTAURATION D'OBJETS MOBILIERS DU PATRIMOINE MOISSAGAIS**

Rapporteur : Mme VALETTE

**Considérant** le souhait de la Commune de Moissac de procéder à la restauration de deux tableaux provenant de l'église Sainte-Catherine (*César de Bus* et le *Cardinal de Bérulle*), ainsi qu'à celle du cadre d'un tableau de l'abbatiale Saint-Pierre et d'un haut-relief d'applique situé dans l'abbatiale Saint-Pierre, dans le cadre de son programme annuel de restauration des éléments majeurs de son patrimoine mobilier,

**Considérant** le montant global de l'opération, s'élevant à 15.824,40 € TTC,

**Considérant** la participation de l'Etat (Ministère de la Culture – DRAC Midi-Pyrénées), du Conseil Régional Midi-Pyrénées et du Conseil Général de Tarn-et-Garonne, à hauteur de 25% chacun du montant global des travaux,

**Le Conseil Municipal,  
après en avoir délibéré,  
à l'unanimité,**

**DECIDE** de solliciter une aide financière auprès de l'Etat (Ministère de la Culture – DRAC Midi-Pyrénées), du Conseil Régional Midi-Pyrénées et du Conseil Général de Tarn-et-Garonne, dans le cadre de la mise en œuvre du programme annuel de restauration des éléments majeurs du patrimoine mobilier moissagais, comprenant la restauration de deux tableaux provenant de l'église Sainte-Catherine, du cadre d'un tableau de l'abbatiale Saint-Pierre ainsi que d'un haut-relief d'applique situé dans l'abbatiale Saint-Pierre

**AUTORISE** Monsieur le Maire à entreprendre les démarches administratives nécessaires pour l'obtention de ces subventions.



Pour copie conforme

Moissac le 30 janvier 2015

Le Maire,

Jean-Michel HENRYOT

Le maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal de TOULOUSE dans un délai de 2 mois à compter  
De la transmission en préfecture le :  
De sa publication et/ou notification le :